

Remplacement des taxes d'octroi

Les observations de M. Sayet. Voici la suite des observations de M. Sayet, présentées à la réunion de vendredi soir.

Taxe sur l'habitation. — Si de la taxe sur la propriété non bâtie, nous passons celle sur l'habitation, nous constatons avec satisfaction qu'on s'est ému à la Mairie du cri d'alarme poussé par les membres de la minorité dans une affiche opportune, à l'égard des huit ou dix mille familles ouvrières qui étaient menacées par votre délibération du 12 avril de se voir appliquer la cote personnelle et mobilière dont par mesure de faveur elles ont été dispensées jusqu'ici.

Mais pourquoi les effets de ce nouveau mouvement, quoique tardif, ne se sont-ils pas fait sentir jusqu'au bout? Pourquoi avoir fait une exception au profit de ceux qui possèdent une petite maison de 17 à 20 fr. par mois et qui habitent? Pensez-vous donc que ce sont des « capitalistes » pour ne servir d'une expression qui vous est chère, que ceux qui ont économisé, non par sou, de quoi se faire bâtir une modeste demeure de 17 à 20 francs de loyer par mois? Vous conviendrez, monsieur le Maire, que vous avez là une singulière façon d'encourager l'épargne et de pousser les ouvriers à bâtir et à rester sur le territoire de Roubaix. J'ai dit autant pour ceux qui sont inscrits au rôle de la contribution foncière pour une petite cote et que vous prétendez attendre. Ne voyez-vous donc pas que c'est parmi les humbles que votre inacceptable exception va porter ses coups?

Quant à la taxe elle-même, nous n'en dirons rien de plus que tout ce qui a été dit et écrit ailleurs. Elle fut doublement appliquée avec les taxes sur la valeur locative de la propriété bâtie, sur la valeur vénale de la propriété non bâtie, (cours et jardins) et sur l'entretien de plus, elle parait susceptible de leur de 0/10 de produire beaucoup plus, qu'on en a dit, que la somme prévue dans le projet.

Taxe sur les chevaux. — Nous ne participons par nos observations déterminées la municipalité à réduire ses prétentions de 50 à 30 fr. par cheval. Nous devons dire simplement que le premier chiffre peut paraître acceptable pour les gros chevaux de trait, il semble par contre, toujours bien supérieur à ce qui devrait être pour la généralité des chevaux employés dans le petit commerce. Notre collègue, M. Louis Carpentier ne me demandera certainement pas sur ce point.

Les taxes commerciales et industrielles. — Cette taxe nouvelle, toute m'importe qu'elle paraisse, diminue sensiblement le mérite des efforts qu'on a tentés sur d'autres points pour alléger les charges inévitables que la délibération du 12 avril dernier cherchait à faire peser sur la population de Roubaix.

Pour le petit commerce, elle remplace la taxe de 0/10 sur l'habitation, en ce qui touche la perte seulement des locaux servant exclusivement au commerce. Elle constitue donc, pour les détaillants particulièrement un avantage qui, bien que faible n'en est pas moins un avantage que nous avons la loyauté de reconnaître et à l'attention duquel les observations de la minorité ne sont pas restées étrangères.

Cet avantage aurait pu être plus appréciable si la taxe sur le petit commerce de Roubaix, qui constituait le petit commerce de Roubaix, n'était pas en question. N'est-ce pas à l'attention de la municipalité que nous nous sommes adressés pour la suppression de l'impôt? Il est hors de doute que sans l'appoint de celui-ci, les autres taxes prévues seraient devenues bien au-delà de ce qu'elles sont.

De reste, ici, comme ailleurs, les évaluations de la municipalité sont toujours considérablement au-dessus de la réalité quand il s'agit d'évaluer le rendement probable des taxes de remplacement.

En effet, nous savons que les valeurs locatives, pour le commerce et l'industrie à Roubaix, ne sont pas seulement de 9.718.900 francs comme l'indique le rapport du Maire, mais bien de douze millions environ, y compris l'industrie qui est atteinte par la taxe. Cette simple erreur change la provision de recette en la portant de 95.000 à 144.000 francs, soit 49.000 francs en trop.

Baroisse Saint-Sépulchre

Les messes seront dites à 7 heures :

- Le jeudi 27, pour les paroissiens de St-Roubaix, rue de Valenciennes, 111, Roubaix.
- Le vendredi 28, pour les paroissiens des rues de Lille, de Valenciennes, d'Esplanade, de Richelieu et du boulevard Montfaucon.
- Le samedi 29, pour les paroissiens des rues Colbert et Vanille, des boulevards de Paris et de Cambrai, et du boulevard.

Baroisse du Sacré-Cœur

Jeu et vendredi, à 4 heures, sermon pour les paroissiens.

Un vol à Roubaix

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Un vol à Roubaix. — Un journal belge du vol à Roubaix. Le voleur a été arrêté par la police de Roubaix.

Le projet de loi

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Le projet de loi. — Le projet de loi sur la situation financière de la ville de Roubaix.

Les Uraines de Tourcoing

Les Uraines de Tourcoing. — Les Uraines de Tourcoing, le 29 mars 1906, un saint père, M. l'abbé Jacques Lefebvre, devenu l'aumônier de la petite communauté fondée par Jeanne Conrart, lui faisait don de quatre maisons lui appartenant et bâties sur un terrain d'une contenance de 150 verges, tenant de mise (c'est) au petit chemin qui conduit du square au Flocon, vers le Nyo (rue des Anges) de midi, à la dite rue du Nyo (rue des lumières), de couchant à la propriété de la dite dame Conrart et d'Écosse (c'est) à celle des enfants de Jacques Delbarre.

Tout fait croire que la nouvelle maison d'éducation était en pleine prospérité car deux ans plus tard, le 9 décembre 1903, M. l'abbé Jacques Lefebvre ajoutait à la première donation une seconde maison, se composant d'une cour d'un jardin et d'une certaine portion d'héritage, dont l'acte notarié ne donne ni l'emplacement ni la contenance mais qui devait être attenante à la propriété de Jeanne Conrart.

C'est ainsi que fut acquis le terrain sur lequel les Uraines en 1763 devaient construire leur couvent.

Pendant, la petite communauté augmentait aussi. Quatre nouveaux membres, Mmes Martine Grare, Elisabeth Flatré, Thérèse Costerelli et Archange Lepetit étaient venues se joindre aux trois premières. C'est alors que Jeanne Conrart crut pouvoir accepter l'offre que lui faisait la ville et le 6 juillet 1906, elle prit avec le Bailly, les échevins et les principaux habitants de Tourcoing, un contrat par lequel elle s'obligeait, tant pour elle que pour celles qui succéderaient, à loger, vêtir et alimenter les pauvres dits et orphelins-pauvres de Tourcoing et qui sont la charge de la commune, depuis l'âge de quatre ans jusqu'à quinze ans complets, sans pouvoir prétendre à une somme plus élevée que quarante-huit livres par an pour chacune d'elles.

A travers cet acte, il est évident que les hommes politiques d'aujourd'hui, la ville était donc dotée d'un orphelinat.

Le 6 août 1712, Jeanne-Catherine Conrart, sans doute dangereusement malade, faisait son testament par lequel elle donnait à la maison et communauté des Filles de N.-D., alors composées des demoiselles Hélène Roussel, Martine Grare, Elisabeth Flatré, Thérèse Costerelli et Archange Lepetit, une maison située à Tourcoing, contenant 10 cents de terre composée de plus de bâtiments : un pour la communauté, un pour les pensionnaires et un pour les pauvres abandonnés.

Bien, dont elle conserva cependant la jouissance pendant sa vie ainsi que sa demeure et la supériorité (la direction) sans que personne y puisse mettre une autre main, sous le nom de sœur, pour le moment pour être au moment où passerait la dernière heure, elle fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

La pauvre femme, qui poussait des cris

Le même jour, vers 2 heures Julie Delbarre, femme Werquin, 38 ans, institutrice de la Basse-Deule, au lieu de La Pointe Maudin, au moment où passaient les chevaux, fut conduite par son mari par Cyrille Lombart, 38 ans, domestique au service de M. Courouble, déposé en farines, domicilié 126, boulevard Belpaire à Roubaix. Mais lui en prit, car elle se retourna vers les chevaux et une roue de vélocipède lui creva complètement le pied gauche.

BOURSE DE TOURCOING

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Bourse de Tourcoing. — Bourse de Tourcoing, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces. — Le départ de M. de Lur-Saluces, le 29 mars 1906.

Le départ de M. de Lur-Saluces